



Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le 12/06/23

ID : 083-218301208-20230525-DELIB0507-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

DELIBERATION N° 05/07

Nombre de conseillers **L'an deux mille vingt trois**
le 25 mai à 19 heures
en exercice : 29 le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ZACHARIE**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
présents : 17 sous la présidence de M. **COULOMB Jean-Jacques, Maire**
votants : 27 Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 mai 2023
pour : 27 **PRESENTS :**
Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, DELLAVALLE Christine,
contre : 0 POLLUS Alfred, MARCHAND Charlène, MERLO Raymond, BOUHAFS
Hayette, DEGIOANNI Jean-Marie, CORNU Jérôme, NAUDIN Nathalie,
abstention : 0 MARTIN Gilles, DEMOULIN Christophe, BAYLE Magali, POZZI Monique,
GEORGES Philippe, PEREZ Serge.

ABSENTS REPRESENTES :

M. INES Claude donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.
Mme ROYER Carole donne procuration à Mme DELLAVALLE Christine.
M. SOMA Jacques donne procuration à M. FABRE Claude.
M. TABONE Paul donne procuration à M. POLLUS Alfred.
Mme PRATI Corinne donne procuration à Mme MARCHAND Charlène.
Mme CRETELLO Karine donne procuration à Mme BOUHAFS Hayette.
Mme BOTTERO Emilie donne procuration à Mme NAUDIN Nathalie.
Mme AUDOIN-LUONG Marlène donne procuration à Mme BAYLE Magali.
Mme TRAPANI Virginie donne procuration à M. MARTIN Gilles.
M. INNOCENTI Maxime donne procuration à M. DEGIOANNI Jean-Marie.

ABSENTS NON REPRESENTES :

M. FILLAT Éric.
Mme COLLOMBON Danièle.

OBJET – MODIFICATION DES TARIFS DES CONCESSIONS ET COLOMBARIUMS DU CIMETIERE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal, que par délibération n° 11/02 et 11/05 en date du 21 novembre 2014, le prix des concessions et colombariums au cimetière communal avait été décidé.

Une réflexion menée sur l'actualisation de la tarification montre que les tarifs restent très modérés et conduit à proposer une révision comme suit :

	Tarifs actuels (€)	Proposition (€)
- Concession temporaire 15 ans	500	600
- Concession perpétuelle 5 m ²	2.300	2.350
- Concession perpétuelle 2 m ²	1.600	1.650
- Columbarium perpétuel	1.700	1.800
- Columbarium temporaire 15 ans	800	850
- Jardin des souvenirs	200	250

.../...

Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le *06/06/23*



ID : 083-218301208-20230525-DELIB0507-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la proposition tarifaire ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour Copie Conforme

Le Maire



Jean-Jacques COULOMB

Le Secrétaire

Claude FABRE